

## A découvrir dans ce numéro :

### Notre dossier :

## Le logement des saisonniers

### Sur le terrain...

- ▶ Bilan positif pour Profession Sport & Loisirs
- ▶ Naissance d'un nouveau pôle de ressources
- ▶ Organisation de la saisonnalité : forums emploi
- ▶ Champ des Cimes forme à la pluriactivité

### Vos questions

- ▶ Fonctionnaire et créateur d'entreprise ?

### A lire, à suivre !

- ▶ Les actes du colloque sur la Convention alpine
- ▶ Sécurisation de l'emploi dans les Bauges

### Et dans la Lettre Saisons Santé :

- ▶ Les journées de prévention continuent, avant le changement de saison !

## Entrez dans l'ère numérique !

Les Pluriactualités tous les mois dans votre messagerie électronique, c'est **+ simple**, **+ rapide** et **+ écolo** !

Pour vous abonner en ligne :

[www.pluriactivite.org](http://www.pluriactivite.org)

Contactez-nous !

[messages@peripl.org](mailto:messages@peripl.org)

## Edito

### Quel avenir pour le Centre de ressources ?

Créé fin 2001 avec l'appui de la DRTEFP Rhône-Alpes, intégrant l'ADECOHD de Briançon début 2003, notre Centre de ressources a fait l'objet d'une évaluation l'an passé.

En sept années d'existence, de multiples outils et actions ont été créés, gérés, améliorés et quelques enseignements peuvent être tirés de cette expérience unique en France.

Les problématiques concernant les pluriactifs et les saisonniers sont aujourd'hui connues, prises en compte et les initiatives foisonnent. Nous sommes passés en une dizaine d'années de : "c'est quoi, ce truc ?", puis "qu'est-ce que nous pouvons faire ?" à aujourd'hui "nous faisons cela et voilà ce qui marche et ce qui ne marche pas !". Le Centre de ressources, pas seul bien sûr, a participé à cette évolution, et nous en sommes fiers.

Lors de ses deux dernières réunions, le comité de pilotage du Centre de ressources a décidé de définir les objectifs, un cahier des charges et de nouvelles pistes d'actions pour un Centre de ressources refondé. Pour cela, un groupe de travail du Comité de Massif des Alpes a été constitué et ses préconisations devraient être connues ce printemps.

En attendant ces décisions fondamentales, vous continuerez à recevoir ce bulletin, et le site [www.pluriactivite.org](http://www.pluriactivite.org) reste ouvert. A suivre ...

Ch. G.

## L'actualité en bref...

### Un an d'activité, et déjà labellisé !

Le groupement d'employeur Yvelines Val d'Oise (GEYVO), vient d'obtenir le **Label Qualité**, accordé par l'Union des Groupements d'Employeurs de France (UGEF). Le GEYVO est le **premier GE** à obtenir cette certification après un délai aussi court. Le label cherche à encourager le développement des GE et à faciliter les relations entre partenaires.

[www.ugef.fr](http://www.ugef.fr)

### Une réforme de la médecine du travail bénéfique pour les saisonniers ?

Engagées depuis mi-janvier 2009, les négociations entre syndicats et patronats portent sur une **refonte en profondeur** de la médecine du travail.

Le gouvernement a en effet réclamé la modification du système qui devrait déboucher sur une **gestion paritaire des services de santé** au travail, une amélioration du financement pour assurer une **meilleure indépendance des médecins**, et un meilleur **suivi des saisonniers**, des salariés à domicile et des employés d'entreprises sous-traitantes. Bouleversement aussi au niveau de la décision du médecin qui jugerait alors de l'**inaptitude du salarié** au travail plutôt que de son aptitude.

[www.wk-rh.fr](http://www.wk-rh.fr)

# Dossier du mois

## ► Quelles initiatives prises pour le logement des saisonniers ?

**S**i la question du logement reste cruciale pour les saisonniers, les territoires se sont emparés de cette problématique et travaillent sur des solutions locales, selon les besoins qui découlent généralement des secteurs d'activité. Cependant, ce genre de projet présente un investissement lourd, en terme financier, mais aussi dans le temps.

### Suivez le guide !

Edité à l'usage des élus locaux, ce guide du logement permet d'obtenir un accompagnement sur l'identification des besoins de logement, la mise en place d'un projet d'aménagement, son financement, et sa gestion.

Disponible en ligne sur [www.questionsaison.fr](http://www.questionsaison.fr)

Pensez à consulter la rubrique **bonnes pratiques > logement** de notre site, pour rester en contact avec l'actualité !

[www.pluriactivite.org](http://www.pluriactivite.org)

### Rénovation de bâtis agricoles

Dès 2004, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) proposait une **subvention aux exploitants agricoles** du Tarn-et-Garonne pour la rénovation de bâtiments existants (lire notre lettre n° 49). Depuis 2007, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Bouches-du-Rhône (FDSEA 13) travaille sur un projet semblable, piloté par la DDE. La constitution des dossiers semble tarder, tout comme pour l'action mise en place par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche. Enfin, la convention quadriennale signée en 2007 entre l'ANAH et le Conseil général des Hautes-Alpes a permis à ce jour la validation de trois dossiers (lire notre lettre n° 66). Malgré l'enthousiasme des acteurs, la mise en place des projets et leur concrétisation demandent du temps.

### Plus de confort !

En Drôme, le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) de Rocheville emploie chaque année des saisonniers pour la récolte des olives et les vendanges. Jusqu'à présent, aucun emplacement spécifique n'était dédié à leurs camions. Soutenu par le Conseil général, le domaine a récemment aménagé une **aire pour camping-cars**, utilisée principalement par les touristes l'été, et **optimisée en saison hivernale** par l'accueil de saisonniers. Aussi, la **construction d'un nouveau bâti** a permis à deux couples salariés cet hiver de disposer d'un nouvel aménagement, avec des sanitaires, une pièce chauffée et des branchements électriques.

**Domaine de Rocheville, 04 75 26 35 20**

### Un service logement en plein boom !

Parallèlement à l'Espace Saisonniers des Deux Alpes (38), le service logement propose depuis six ans des appartements à louer aux employeurs pour leur personnel. Reposant sur la garantie de paiement du loyer et l'engagement de la responsabilité de l'employeur, le service assure la mise en relation entre propriétaires et employeurs, les états des lieux et les contrats de location. A chaque saison, il est **de plus en plus sollicité** : 190 locations gérées cet hiver, soit près de **10% de plus** qu'en 2007-2008 ! Une progression due au sérieux du service et de son équipe, qui reconnaît que la mise en place

### Loger en résidence étudiante

L'été dernier, la Maison des Etudiants de Fréjus (83) a accueilli entre 20 et 25 saisonniers. **140 logements** sont en effet disponibles pour les étudiants et travailleurs saisonniers de Fréjus et Saint-Raphaël. Une solution intéressante pour **alléger son budget**, puisque le loyer s'élève aux alentours de 360 euros mensuels, charges comprises, pour un appartement de 20-30 m<sup>2</sup>, tout équipé, qui donne droit aux APL ou ALS.

[www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)

de la prestation et sa pérennisation nécessitent **beaucoup de temps et d'organisation...**

61 employeurs ont ainsi pu bénéficier de 153 logements pour leurs employés saisonniers. Sur les 3 000 saisonniers recensés dans la station de l'Oisans, ce sont donc environ **450 qui ont bénéficié de la prestation publique**, gratuite, et financée par la Communauté de Communes des Deux Alpes.

Cet hiver, l'augmentation de la demande des employeurs n'a pu être satisfaite dans son intégralité...

**Espace Saisonniers des Deux Alpes, 04 76 79 08 65**

## Bilan positif pour Profession Sport & Loisirs

Missionnées il y a près de 20 ans par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et présentes sur 82 départements, ces associations ont en charge la **gestion de salariés** et leur **mise à disposition** auprès de clubs ou d'associations sportives ou culturelles, tant dans l'éducation, l'animation que dans la médecine ou le commerce sportif. Au total, **20 000 emplois sont gérés** par Profession Sport & Loisirs, représentant 2 millions d'heures de mise à disposition.

Le 16 avril 2007, les associations Profession Sport & Loisirs et le **Pôle Emploi** (ex-ANPE) ont signé une convention de partenariat dont ils dressent aujourd'hui le bilan : plus de **2 370 offres ont été traitées en un an**, qui ont abouti à l'embauche de 815 personnes. Un succès particulièrement marqué dans les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées.

Dans cette même dynamique, le Groupement National Profession Sport & Loisirs a également signé le Plan « Espoir Banlieues » en misant sur la durabilité de l'emploi grâce à un accompagnement renforcé d'un public jeune.

[www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

## Naissance d'un nouveau pôle de ressources

En Charente-Maritime, la Maison des Saisonniers et de l'Information Jeunesse du Pays Royannais est, depuis septembre 2008, épaulée par la **Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier**, portée par le Conseil général.

Cette nouvelle structure n'a pas vocation à orienter et informer les saisonniers en direct, mais suit un triple objectif : **observation** de l'emploi saisonnier, recensement et diffusion de **l'information au niveau départemental**, et **accompagnement des acteurs** locaux (collectivités, employeurs, etc.). Son action

visée en effet à initier et soutenir sur le département des actions de promotion et de pérennisation des emplois saisonniers, tous secteurs d'activités confondus, tel que l'encouragement à la création de groupements d'employeurs.

La problématique saisonnière est à présent soutenue par un **deuxième pôle de ressources** !

**Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier, 05 46 38 97 10**



## Organisation de la saisonnalité

Afin d'anticiper la fin de la saison d'hiver, les stations se mobilisent pour **faciliter la transition** entre les deux saisons. Pour cela, certaines organisent des **forums ou salons de l'emploi**, regroupant acteurs économiques des stations balnéaires et touristiques, employeurs, et experts pouvant répondre aux sujets directement liés à l'activité saisonnière. Une solution pour **fidéliser le personnel saisonnier**.

Certaines stations de Tarentaise (73) ont prévu des forums emploi ce printemps (**voir l'agenda**), avec notamment de nombreuses offres d'emploi

en France et pour l'étranger.

La **Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale** prévoit d'être présente à ces forums (à confirmer).

Elle décale son salon de l'emploi au 23 avril 2009 ; salon dont elle a dressé le bilan de l'édition 2008 : 422 offres d'emploi proposées, 82 entreprises et plus de 300 candidats présents, donnant lieu à près de 600 mises en relation directes.

**Maison de la Saisonnalité, 04 75 88 17 44**



## Champ des Cimes : la pluriactivité au profit de l'insertion professionnelle

« Travailler dans plusieurs activités était le parti pris de l'entreprise ». Sans même y mettre un nom, Edwige Lepelletier, directrice, et son équipe d'encadrement **forment à la pluriactivité**. Située à Passy, Champ des Cimes est la seule société coopérative d'intérêt col-



lectif (SCIC) de Haute-Savoie, parmi une centaine en France. Avec le statut d'une entreprise d'insertion conventionnée, Champ des Cimes a pour mission d'aider un public souvent jeune ayant des difficultés à trouver un emploi. L'objectif est l'insertion professionnelle, avec une prise en charge maximum de deux

ans, pendant laquelle les salariés vont acquérir des compétences, et avant tout de l'expérience.

Avec une activité tournée vers le paysagisme et l'environnement, l'entreprise est **tributaire d'un rythme saisonnier**, et forme donc des jeunes à plusieurs métiers.

**Champ des Cimes, 04 50 53 44 75**

## A vos agendas !

### En février

**Le 18 ► Forum de l'emploi saisonnier** à Saint Raphaël (83)

**Le 19 ► Réunion d'information sur les jobs saisonniers** aux Sables-d'Olonne (85) - 02 51 21 55 99

**Le 20 ► Caravane des saisonniers** organisée par la CGT dans les Hautes-Alpes à Montgenèvre le matin et à Serre-Chevalier l'après-midi, **le 21** à Risoul le matin et à Vars l'après-midi

### En mars

**Le 6 ► Forum de l'emploi saisonnier agricole** aux Antilles de Jonzac (17)

**Forums emploi en Tarentaise (73)**  
**le 4** à Courchevel ; **le 11** à Val Thorens, **le 12** aux Arcs, **le 19** à La Plagne, **le 26** à Saint Martin de Belleville

**du 19 au 22 ► Mondial des métiers** à Eurexpo Lyon (69)

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur  
[www.pluriactivite.org](http://www.pluriactivite.org) !

## Vos questions...

### "Un fonctionnaire peut-il créer une micro-entreprise ?"

La micro-entreprise est un statut fiscal que l'on choisit au moment de la création de son entreprise. Il s'agit donc de s'intéresser au cumul des activités de fonctionnaire et de gestion d'entreprise.

D'après l'**article 25 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983** portant sur les droits et obligations des fonctionnaires, les agents publics sont soumis à un principe selon lequel ils doivent **se consacrer exclusivement à leurs fonctions**.

Toutefois le fonctionnaire à temps plein ou à temps partiel peut développer une activité dans certains domaines définis par la **circulaire n° 2157 du 11 mars 2008**, après autorisation administrative, et **sans limite dans le temps**.

Pour créer une entreprise **dans un autre domaine d'activité**, un fonctionnaire devra suivre les démarches suivantes :

- demande écrite de création d'entreprise adressée au moins deux mois avant la création de l'entreprise, en précisant la forme et l'objet social de l'entreprise, son secteur et sa branche d'activité (ou les subventions publiques perçues) ;
- avis de la commission de déontologie (selon la compatibilité des deux activités) ;
- acceptation éventuelle du projet avec un cumul d'une durée limitée à un an, renouvelable une fois.

**N.B :** Il est possible de participer au capital d'une SARL ou d'une SA, mais pas d'y exercer une fonction de direction (dirigeant, gérant ou commerçant).

Après autorisation, le fonctionnaire peut également exercer une **activité accessoire**, limitée à certains secteurs, pour les agents employés à temps plein ou à temps partiel (supérieur au mi-temps).

Concernant le nouveau **statut d'auto-entrepreneur**, un décret devrait prochainement prévoir le cumul du statut d'auto-entrepreneur et de l'activité de fonctionnaire au-delà de la limite de 2 ans... **à suivre !**

pour plus d'infos : [www.apce.fr](http://www.apce.fr)



## A lire, à suivre !...

### Un colloque sur l'avenir des Alpes

« **La Convention alpine : un nouveau droit pour la montagne ?** » fait état des actes du colloque qui s'est déroulé au printemps 2008, visant à analyser l'impact que la Convention alpine pouvait avoir sur le droit français.

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)



### La sécurisation de l'emploi expérimentée dans les Bauges (73)

Le dispositif « emplois et territoire », action expérimentale dans le Massif des Bauges, a pour objectif la **sécurisation des parcours professionnels** dans les **moyennes montagnes**. Dans ce cadre, une enquête est menée auprès des saisonniers pour recenser leurs attentes, établir un diagnostic des parcours professionnels, et évaluer les besoins des entreprises. L'objectif est le **maintien des emplois au niveau local**. A ce titre, un deuxième groupe de travail s'est réuni le 29 janvier 2009 sous la houlette du CIBC 73.

### Les Pluriactualités !

Lettre d'informations mensuelle éditée par PERIPL - Scop S.A. AXALP  
1 place du 18 juin 1940, 74940 ANNECY LE VIEUX, 04 50 66 47 47, [messages@peripl.org](mailto:messages@peripl.org)

Directeur de publication : Christian Gilquin

Rédaction : Christian Gilquin, Ingrid Borgey, Valérie Suaton

Impression : Copy 74 - 5 boulevard Bellevue, 74056 ANNECY Cedex

ISSN n°1634-8079 - Diffusion moyenne : 1 500 exemplaires sur papier recyclé

Première publication : janvier 2002 - Dépôt légal à parution - Marque déposée

Avec le soutien de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires

**DIACT**